

LES Ateliers

DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

La Nièvre territoire d'innovation
et d'expérimentation



JEUDI 24 MAI 2018 À 14H

Amphithéâtre ISAT, Nevers

Les Ateliers des Départements : l'exemple du Département de la Nièvre

I. Innovation sociale et expérimentations

- A. Le Territoire zéro chômeur de longue durée
- B. L'expérimentation du revenu de base
- C. Une réponse à la faiblesse de l'offre de soins : l'Universitarisation de l'hôpital de Nevers

II. Innovation culturelle et économique en milieu rural

- A. L'itinérance culturelle, la culture à domicile
- B. Innovation économique et formation

Introduction

Les Ateliers des Départements de France démontrent la capacité d'innovation du Département, échelon opérationnel de proximité. Ces rencontres sont l'occasion de montrer que le Département est toujours moderne, utile, et source d'initiatives.

C'est dans cet objectif que la septième rencontre des Ateliers s'est tenue le 24 mai dernier dans la Nièvre, territoire d'innovation et d'expérimentation.

Chef de file en matière sociale, le Département de la Nièvre est à l'origine de nombreuses expérimentations dans ce domaine, en vue d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. Et dans la mesure où la qualité de vie peut s'étendre à l'offre culturelle du territoire, ainsi qu'à son effervescence économique, les initiatives du Département s'étendent également à ces domaines.

I. Innovation sociale et expérimentations

Au rôle majeur dans le domaine social, le Département n'hésite pas à multiplier les expérimentations pour améliorer la qualité de vie de ses habitants. Réinsertion des chômeurs de longue durée, versement d'un revenu de base, ou évolution du statut du centre hospitalier de Nevers... autant de possibilités envisagées par la Nièvre.

A. Territoire zéro chômeur longue durée

L'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée est l'aboutissement d'un long processus dans la Nièvre.

Dès 2012, le Département soutient une première expérimentation en finançant un comité de pilotage. En 2013, élus, chefs d'entreprises, représentants locaux, ou associatifs se rassemblent autour du Comité local d'expérimentation et de l'ancienne communauté de communes Entre Nièvre et Forêt. L'objectif de cette association : mobiliser le territoire en faveur du projet de redynamisation de l'emploi.

Afin d'identifier la meilleure démarche à adopter, les membres du comité se sont attachés à rencontrer l'ensemble des élus et chômeurs de longue durée concernés sur le territoire couvert. Ces multiples rencontres ont permis d'identifier les compétences mobilisables auprès de ces demandeurs d'emploi, et ainsi d'envisager quelles solutions apporter aux besoins du territoire.

C'est ainsi que, grâce au soutien du Député de la Côte d'Or Laurent GROGILLON et de la Sénatrice de la Nièvre Anne EMERY-DUMAS, une telle expérimentation a finalement pu prendre jour.

Le financement du projet s'appuie sur les coûts de la privation d'emploi : puisque le chômage a un coût, une subvention équivalente est attribuée à l'entreprise embauchant ces chômeurs longue durée, d'un montant estimé au SMIC.

L'Entreprise à But d'Emploi EBE58 a été créée pour la bonne application du dispositif. Il s'agit de la première entreprise au statut particulier d' « entreprise de solidarité ». Aujourd'hui économiquement stable avec 74 salariés, elle démontre, par les emplois qu'elle assure, et ses financements, que l'emploi ne coûte pas plus cher.

L'EBE58 œuvre aujourd'hui dans une dizaine de secteurs d'activité : bois et forêts, maraichage, conciergerie, service à la personne, recyclerie... En tout, ce sont 150 emplois qui devraient être nécessaires pour couvrir les besoins des habitants privés d'emploi depuis plus d'un an. D'ici trois ans, le Département et le Comité de pilotage espèrent attester d'effets durables sur l'emploi dans le territoire couvert.

Notons que l'effet d'une telle transformation du marché du travail sur un secteur localisé peut être très large. L'accès à 150 nouveaux emplois sur une commune de seulement 4000 habitants devrait avoir des répercussions proportionnellement tout aussi importantes. La Nièvre récolte ainsi des retours positifs des artisans ou commerçants de la commune, qui attestent de nouveaux clients et des chiffres d'affaire en hausse. Mais le Département espère aussi qu'un retour à l'emploi ait des conséquences sur l'habitat, les nouveaux travailleurs quittant leurs logements insalubres pour de plus sains, et déclenchant ainsi une boucle de rénovation des logements.

Enfin, si cette EBE58 est la première du territoire, elle ne sera pas la dernière entreprise solidaire de la Nièvre. La même démarche est en effet engagée pour deux nouvelles entreprises à but d'emploi sur le Département.

B. Expérimentation d'un revenu de base

Autre expérimentation souhaitée par la Nièvre : le revenu de base. Ce projet d'expérimentation est mené conjointement entre 13 Départements : la Gironde, l'Ardèche, l'Aude, l'Ariège, la Dordogne, le Gers, la Haute-Garonne, l'Ille-et-Vilaine, les Landes, le Lot-et-Garonne, la Meurthe-et-Moselle, la Nièvre, et la Seine-Saint-Denis.

En 2016, la Gironde annonce vouloir tenter l'expérience. L'année suivante, douze autres Départements la rejoignent pour lancer une étude avec l'institut des politiques publiques et la Fondation Jean Jaurès.

Si aujourd'hui, on constate que davantage de Français sont en activité, leur parcours est plus chaotique, et présente parfois des ruptures de carrière ou de salaire. Aussi, les 13 Départements s'accordent autour de plusieurs objectifs :

- Résorber la grande pauvreté et assurer un niveau de vie minimum,
- Réduire le non-recours aux prestations sociales (30% des personnes qui seraient éligibles au RSA n'en bénéficient pas),
- Favoriser l'autonomie du projet de vie,
- Réduire la stigmatisation entourant le RSA,
- Simplifier le système social,
- Faciliter le retour à l'emploi.

Par ailleurs, les jeunes sont une problématique particulièrement chère aux Départements engagés dans ce projet d'expérimentation : en 2014, sur les 5 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, la moitié avait moins de 30 ans. Or les 18-24 ans n'ont ni l'assurance de revenu garanti, ni la possibilité de percevoir le RSA.

Mais le cadre de l'expérimentation reste encore à définir. Plusieurs scénarii sont envisagés, et doivent être développés lors d'une consultation des citoyens par internet

(monavissurlerevenuebase.fr). Si ce questionnaire présente la démarche des Départements et leurs propositions, de nombreuses questions restent à poser.

D'abord, la forme du revenu de base interroge. Doit-il correspondre à un même montant versé à tous, sous la forme d'une prestation individualisée, ou à un montant variable selon les autres revenus perçus ? Les bénéficiaires doivent-ils être individualisés ou la situation du ménage est-elle à prendre en compte ?

Notons ensuite que le montant de ce revenu de base n'est pas encore déterminé. Plusieurs possibilités sont envisagées : certains proposent un revenu égal au montant du RSA pour une personne seule et sans enfant, d'autres un égal au SMIC, ou encore au seuil de pauvreté. Et puisque le RSA est aujourd'hui lié à un critère d'insertion, une autre piste envisagée revient à prévoir des contreparties au revenu de base, pour assurer l'insertion professionnelle ou sociale des bénéficiaires.

Dernière étape du projet : le 6 juin dernier, la rencontre des 13 Départements à Bordeaux, pour exposer les résultats de ce questionnaire, ainsi que les études de l'institut des politiques publiques.

C. Une réponse à la faiblesse de l'offre de soins : l'Universitatisation de l'hôpital de Nevers

La Nièvre s'engage par ailleurs pour améliorer la densité médicale de son territoire. Son objectif : attirer les jeunes médecins nouvellement diplômés, et les faire revenir en terre nivernaise.

Le Département espère proposer des solutions variées à une situation préoccupante de faiblesse de l'offre de soins.

Le Conseil Départemental propose d'abord une prime pour les études de médecine. Il offre une bourse de 500€ par mois, de la deuxième année à la fin de l'internat. En contrepartie, les étudiants bénéficiaires s'engagent à exercer dans la Nièvre pour une période égale à celle de distribution de la bourse.

Pour promouvoir le territoire nivernais, le Département organise aussi un « week-end découverte », laissant entrevoir les intérêts de la Nièvre, et incitant ainsi les étudiants en médecine à effectuer leur stage au centre hospitalier de Nevers. Autre avantage invoqué par le Département : un stage dans un centre hospitalier de taille moyenne permet aux internes d'y développer leur réseau professionnel.

Mais surtout, le Département propose un projet ambitieux : faire du Centre Hospitalier de Nevers un Centre Hospitalier Universitaire de médecine générale. L'ensemble de la formation serait assurée à Nevers, et les cours retransmis par visioconférence.

Le Centre Hospitalier de Nevers serait rattaché à l'hôpital de Dijon, et obtiendrait à la fois les compétences de recherche et d'enseignement. Ainsi, cet hôpital aux compétences nouvelles attirerait des médecins, mais aussi des assistants, ou chefs de clinique qui hésitent à s'installer.

L'objectif d'un tel dispositif est d'inverser la tendance actuelle de centralisation des étudiants : les apprentis médecins généralistes ne se déplaceraient en ville-fac que pour les examens.

Le projet prévoit pour l'instant l'ouverture de 10 à 15 places de formation généraliste ouverte à la fin de la PACES à l'hôpital de Nevers.

II. Innovation culturelle et économique en milieu rural

A. L'itinérance culturelle, la culture domicile

Egalement engagé dans la diffusion de la culture, le Département soutient plusieurs initiatives innovantes d'itinérance culturelle.

La première proposition s'inspire des commerces ambulants, et se déplace de hameaux en villages pour offrir de l'« alimentation culturelle ». Ce camion d'alimentation culturelle est saisonnier : Rosemay LEJAY, son animatrice, recherche des propositions artistiques en hiver, et conduit le camion l'été.

Les intervenants sont diverses, présentant autant de saynètes, de lectures de poésie, que de philosophie. Leurs propositions sont assez courtes, d'une demi-heure environ, pour ménager du temps à la rencontre des habitants, et assurer une proximité souvent difficile en territoire rural.

Car la camionnette suit un long parcours sur ses deux jours d'itinérance. Tous les jeudis et vendredis, ce sont 24 communes qui accueillent ces animations culturelles, à raison d'un passage tous les quinze jours.

Les spectacles sont entièrement gratuits, financés par le Conseil Départemental. Pour y participer, les communes d'accueil peuvent s'adresser au Département, ou directement à la camionnette lors d'une de ses escales.

Autre dispositif : le cinéma itinérant offert par l'association Sceni Qua Non.

Le circuit, labellisé Art et Essai, dessert 31 communes dans six différents secteurs du Département. Deux unités de projection se déplacent de salles des fêtes en mairies pour assurer une à deux projections par village et par mois. Le jour de projection, le programme des séances se construit avec les structures éducatives locales ou les centres sociaux de la commune. En général, la moitié des programmations sont des films de grand public, et l'autre correspond au label Art et Essai.

Si le circuit itinérant fonctionne toute l'année, Sceni Qua Non envisage de remplacer les séances en salle par du plein-air sur la période estivale, où la participation a tendance à baisser.

B. Innovation économique et formation

Ces Ateliers ont aussi été l'occasion de présenter les innovations économiques de la Nièvre. Territoire rural, le Département rassemble toutefois plus de 7 500 entreprises, soit 42 000 emplois répartis entre les services (52%), l'industrie (plus de 20%), le commerce (20%), et la construction (7%). La Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Nièvre enregistre par ailleurs une hausse des inscriptions de nouvelles entreprises de 5% en 2017.

Parmi les structures innovantes, le pôle de performance Nevers-Magny-Cours centralise 30 entreprises, 400 emplois, et un circuit occupé plus de 300 jours par an. Nevers, c'est aussi l'Inkub, qui concentre des start-ups, entreprises du numérique, business center et espaces de coworking.

L'innovation est aussi permise par l'enseignement supérieur. Aussi, plusieurs établissements nivernais se spécialisent dans les formations innovantes.

L'ISAT est la seule école publique à former aux domaines de l'automobile et des transports. A la pointe de l'innovation grâce à son laboratoire DRIVE, l'école travaille sur un programme collaboratif pour élaborer ce qui pourrait être le véhicule autonome de demain en milieu rural. Le projet associe donc innovation et spécificité du territoire qui l'accueille.

La Chambre de Commerce et de l'Industrie soutient aussi deux grandes écoles d'enseignement supérieur expertes en informatique et en digital, CS2I et Défi sup, pour préparer les jeunes aux métiers de demain toujours plus connectés.